



Service Formation
Emmanuelle RENAUD
Isabelle DE OLIVEIRA
Tél. : 02 47 48 37 87

Fax : 02 47 48 17 36
formation@cda37.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE D'INDRE-ET-LOIRE
Service Formation
38 rue Augustin Fresnel
BP 50139
37171 Chambray-lès-Tours cedex



Nos partenaires :



Pour + d'info :
Adeline
BOULFRAY MALLET
02 47 48 37 81
06 42 24 56 69

Réalisation: Chambre d'agriculture 37 - 9 janvier 2019

Viticulture / Œnologie

REPÉRER LES POINTS RÉGLEMENTAIRES DE LA VIE D'UNE EXPLOITATION ET METTRE EN PLACE LES DÉMARCHES POUR ÊTRE EN CONFORMITÉ



Mardi 26 février 2019
à la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
INDRE-ET-LOIRE

mes
FORM@TIONS



REPÉRER LES POINTS RÉGLEMENTAIRES DE LA VIE D'UNE EXPLOITATION ET METTRE EN PLACE LES DÉMARCHES POUR ÊTRE EN CONFORMITÉ

Mardi 26 février 2019

à la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire



OBJECTIFS

- Appréhender la réglementation viticole et ses fondamentaux.
- Repartir de la formation avec une liste de conformités à traiter.

Prérequis : Avoir démarré sa démarche d'installation par un premier entretien

PROGRAMME

- Repérer les étapes de vie de l'exploitation par rapport à la réglementation.
- Identifier les étapes de vie sur lesquelles vous pensez être en non conformité.
- Identifier les points à retravailler à chaque étape sur mon exploitation.
- Schématiser un plan d'actions (action, contacts, délais).

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Travaux de groupe, exposé des intervenants et rédaction de son plan d'action avec retroplanning.

Vous êtes au réel, pensez au crédit d'impôts, soit 69,16 € pour 7 h de présence !

INFOS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Date : mardi 26 février 2019

Lieu : Chambre d'agriculture 37
38 rue Augustin-Fresnel
37171 Chambray-lès-Tours

Horaires prévus : 9 h - 18 h

Public : Tout agriculteur, jeune en parcours Installation et salarié agricole.

Tarif :

- **35 € *** pour les exploitants agricoles (à jour de ses cotisations MSA)
- **140 €** autres publics et salariés agricoles (possibilité de remboursement jusqu'à 25 % si l'employeur en fait la demande auprès du FAFSEA *)

* sous réserve des priorités et conditions de prise en charge de VIVEA et FAFSEA

Repas non inclus

Intervenants :

Jean-Luc Guérin - DGDDI, **Aurélié Payraudeau** - CRVLC, **Adeline Boulfray Mallet** - CA 37, **Alexandra Genneteau** - Syndicat des vins de Saint-Nicolas-de-Bourgueil, **Sophie Bidet** - CA 37

Responsable de stage :

Adeline Boulfray Mallet, CA 37

Bulletin d'inscription

à retourner 15 jours avant le début de la formation

REPÉRER LES POINTS RÉGLEMENTAIRES DE LA VIE D'UNE EXPLOITATION ET METTRE EN PLACE LES DÉMARCHES POUR ÊTRE EN CONFORMITÉ

N° de SIRET :

Nom de l'entreprise (Earl, Gaec...) :

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Code postal :

Commune :

Date et lieu de naissance :

Adresse de messagerie :

Téléphone portable :

Statut : Chef d'exploitation Associé exploitant

Associé non exploitant Conjoint collaborateur

Cotisant de solidarité

Autre, précisez :

Principales productions :

Grandes cultures Viticulture Arboriculture

Maraîchage Bovins lait Bovins viande

Caprins Ovins Porcins

Produits fermiers Autres productions :

S'inscrit à la formation :

**Les points réglementaires à connaître en viticulture
26 février 2019**

**Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire
Service Formation**

38 rue Augustin Fresnel - BP 50139 - 37171 Chambray-lès-Tours cedex
Tél. : 02 47 48 37 87 - Fax : 02 47 48 17 36 - formation@cda37.fr

La Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre de participants est insuffisant.